

# VOTRE GESTE PEUT FAIRE LA DIFFÉRENCE !



Mindestens haltbar bis · A consumer de préférence avant ·  
Da consumarsi preferibilmente entro · Best before

30.11

DLUO  
+6  
jours

La date «à consommer de préférence avant le» (DLUO) est une garantie de qualité du fabricant. Une fois la DLUO dépassée, les denrées alimentaires restent consommables.

## Généralités

1. Vérifiez systématiquement les denrées alimentaires quant à leur aspect, leur odeur, leur consistance et leur goût.
2. Stockez les denrées alimentaires conformément aux indications sur l'emballage.
3. Nous recommandons de consommer les produits frais rapidement.

verkaufen bis: 14.09.  
vendre jusqu'au: 14.09.  
vendere entro: 18.09.  
verbrauchen bis: 18.09.  
consumare entro: 18.09.

**+0 jours**  
La date «à consommer jusqu'au» est utilisée pour les denrées alimentaires facilement périssables, devant être réfrigérées. Une fois cette date dépassée, le produit ne doit plus être consommé (possibles risques pour la santé)

